



Chers producteurs et partenaires,

L'été a été riche en activités dans le bassin du Coderre! Un financement supplémentaire a été obtenu pour la réalisation d'aménagements sur le terrain, 3 journées champs ont eu lieu et les 110 km du réseau hydrique du bassin ont été caractérisés selon leur degré d'érosion. Et ce n'est pas fini! En effet, septembre verra la réalisation chez plusieurs producteurs de travaux hydroagricoles découlant de leur diagnostic d'érosion ainsi que la plantation de près de 6 000 arbustes à Calixa-Lavallée. Enfin, le comité de suivi du bassin s'est réuni le 9 septembre dernier et vous annonce d'ores et déjà un plan d'action bien rempli pour cet hiver... Tout cela grâce à la mobilisation des producteurs participants et de nos partenaires. Un grand bravo à vous!

Cécile Tartera, bac. agro., coordonnatrice

Dans ce numéro

Ça se passe en ce moment

- Végétalisation de près de 4 km de berges à Calixa-Lavallée

Ça s'est passé dernièrement

- Entretien de cours d'eau et aménagements anti-érosion
- Caractérisation des cours d'eau et des berges

Saviez-vous que ?

- Des méthodes simples permettent de détecter facilement un problème de compaction

Aménagez vos berges

- Idée #3 : Plantation d'arbustes, préparez-vous dès maintenant!

Vous l'avez peut-être déjà vue... La tortue serpentine

Le mot du partenaire

Contactez-nous !

Le Coderre en un coup d'œil :

11 producteurs ont fait ou vont faire réaliser un diagnostic spécialisé d'érosion

13 producteurs ont réalisé ou vont réaliser des aménagements hydroagricoles cette année

17 producteurs ont ou vont réaliser des plantations en berge ou en bordure de champ cette année

Ça se passe en ce moment

Végétalisation de près de 4 km de berges à Calixa-Lavallée

Sur les 15 producteurs concernés, 13 ont accepté que des arbustes soient implantés dans la moitié inférieure des talus mis à nus. Un objectif important du projet est d'évaluer la faisabilité technique et économique de l'implantation systématique d'arbustes lors d'entretien de cours d'eau, pour augmenter la durabilité des travaux effectués par les MRC. Pour ce projet pilote, des demandes ont été déposées au programme Prime-Vert du MAPAQ afin de financer les aménagements. Certains riverains non agricoles du Second Ruisseau se sont également montrés intéressés à aménager leurs berges. Dans leur cas, des subventions sont proposées grâce au Programme d'Intendance de l'Habitat d'Environnement Canada et au Jour de la Terre. Au total, c'est 5 800 arbustes qui seront ainsi implantés dans presque 4 km courant septembre. Les espèces utilisées sont le cornouiller rugueux, le saule discoloré, la spirée blanche et la spirée à larges feuilles. Ces végétaux indigènes ont été retenus pour leur croissance rapide, leurs nombreuses racines et drageons qui leur confèrent un fort pouvoir de stabilisation, leur tolérance à l'humidité et leur petite taille.

Ça s'est passé dernièrement

Entretien de cours d'eau et aménagements anti-érosion

Cet été, deux cours d'eau ont été recreusés : le Second ruisseau, à Calixa-Lavallée dans la MRC de Marguerite d'Youville et le cours d'eau Cusson, à St-Antoine-sur-Richelieu dans la MRC de la Vallée du Richelieu. Cela a été l'occasion pour plusieurs producteurs de réaliser des aménagements hydroagricoles tels que des changements de ponceaux, des chutes enrochées ou des ponceaux-avaloirs, en plus de protéger les sorties de drain et les jonctions fossés-cours d'eau.



Caractérisation des cours d'eau et des berges

Durant l'été, plusieurs équipes ont parcouru chaque jour le bassin du Coderre pour caractériser l'ensemble des 220 km de berges du réseau hydrique du bassin (sur la photo, l'équipe au complet!). Ce travail d'envergure a été réalisé grâce à notre partenaire le Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu (COVABAR). Cette caractérisation va nous permettre d'établir une carte de l'état des berges dans le bassin et de cibler les secteurs prioritaires où réaliser nos actions pour l'été prochain.



Saviez-vous que ?...

Des méthodes simples permettent de détecter facilement un problème de compaction

Si un champ présente une zone humide, alors qu'il n'y a pas de dépression ou de cuvette, cela peut être dû à la présence d'une couche compactée en profondeur. Plusieurs outils simples existent pour diagnostiquer un cas de compaction. Une simple tige de métal permet de situer approximativement la profondeur d'une semelle de labour, tandis qu'un profil de sol donne de nombreuses informations : on creuse un grand trou dans la zone problématique et un autre dans une zone sans problème et on compare la structure du sol, sa couleur et le déploiement des racines. D'autres outils, comme l'infiltromètre et le densitomètre, permettent de détecter un problème de compaction selon le type de sol et de déterminer le potentiel d'infiltration de l'eau. Pour plus d'informations, contactez la coordonnatrice du projet.

Aménagez vos berges – idée #2

Plantation d'arbustes, préparez-vous dès maintenant!

Lors d'un décrochement de talus, il n'est pas toujours nécessaire de réaliser un enrochement. Adoucir la pente par un talutage et implanter dans le talus des arbustes adaptés peut suffire à corriger la situation. Parfois, un décrochement peut s'expliquer par l'application fréquente d'un poids important dans la berge, qui finit par la déstabiliser. Pour prévenir ce problème, l'implantation d'une bande riveraine arbustive en replat de talus peut être un élément de solution. Cette barrière physique entre le champ et le cours d'eau empêche en effet d'empiéter sur la bande riveraine réglementaire et garantit que la berge ne sera pas perturbée par un travail de sol ni par le poids des machines.

Pour une plantation en replat, il est important de travailler le sol à la charrue et au rotoculteur à l'automne précédent l'année de plantation. Que ce soit pour une plantation dans la pente ou sur le replat du talus, l'utilisation d'un paillis est primordiale. Cette mesure permet de diminuer très significativement le taux de mortalité des plants. Pour vos projets de plantations printaniers, contactez-nous dès maintenant au 450 464-2715 # 250!



Le mot du partenaire

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec



Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

(MAPAQ) a pour mission d'influencer et de soutenir l'essor de l'industrie

bioalimentaire québécoise dans une perspective de développement durable. L'objectif du Ministère est d'assurer la coordination des activités en bassins versant agricoles, afin de favoriser la réduction de la pollution diffuse et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau dans un esprit de concertation avec le milieu. Cela passe par l'offre d'une aide financière à des organismes du milieu, pour l'embauche d'un coordonnateur de projet de bassin versant.

Vous l'avez peut-être déjà vue...

La tortue serpentine ou tortue hargneuse

C'est la plus primitive et la plus grosse de nos tortues. Sa carapace brunâtre ou beige peut atteindre 50cm de longueur. On la distingue facilement par sa tête massive, ses pattes robustes et sa longue queue ornée d'écaillés triangulaires en dents de scie. Cette tortue passe le plus clair de son temps dans l'eau, enfouie dans la vase, à tel point que des algues se développent fréquemment sur sa carapace. On la retrouve aussi bien dans les fossés agricoles que dans les zones peu profondes des lacs. Elle se nourrit de plusieurs espèces animales d'invertébrés, de petits mammifères, d'amphibiens ou de reptiles. Elle peut même se nourrir de jeunes tortues de sa propre espèce. Son deuxième nom vient de son comportement agressif en milieu terrestre : lorsqu'elle se sent menacée, elle étire son long cou pour mordre de façon assez féroce la source du dérangement! On la retrouve de façon généralisée dans tout le Sud du Québec et elle se classe au 1^{er} rang en nombres parmi toutes les espèces de tortues dans la province. Cependant, certaines menaces, comme la perte d'habitat ou la contamination environnementale, ainsi que certaines particularités de son cycle vital, ont incité un comité à lui accorder le statut d'espèce préoccupante. C'est en fait une espèce commune mais qui semble menacée dans certaines régions. Il est possible de favoriser sa présence en conservant les milieux humides, en installant des avaloirs adaptés pour la faune, en rationalisant l'usage des pesticides et en conservant des bandes riveraines non perturbées.



Contactez-nous !

Cécile Tartera, bac. agro.
Cecile.tartera@conseilsol.com
(450) 464-2715 # 250

Audrey Rondeau, Biol., M. Env.
Audrey.rondeau@conseilsol.com
(450) 464-2715 # 250

Club ConseilSol

740 Chemin Trudeau
St-Mathieu-de-Beloil
(QC) J3G 0E2

